Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/EPR-a-Flamanville-p-6

1er février 2005

EPR à Flamanville

La presqu'île du Cotentin : une île hors de l'Europe et de la démocratie.

Fin 2004, Flamanville - dans la Manche, en Basse-Normandie - a été choisi pour y implanter le premier réacteur EPR ! D'ici à 2070, EDF a prévu de construire 35 réacteurs EPR à travers toute la France pour remplacer les centrales nucléaires actuelles. L'enjeu est donc considérable ! Rassemblons-nous pour empêcher ce projet, dont les travaux ne démarreront qu'en 2007 et dont la mise en service n'interviendra pas avant 2012.

Son histoire prédisposait la presqu'île du Cotentin.

Pour le choix du site de l'implantation du premier réacteur EPR, c'était « du 50/50 » avec Penly, près de Dieppe en Haute-Normandie : Penly, un choix technique et économique ; Flamanville, un choix politique.

L'économie du nord Cotentin est liée à l'État central depuis Colbert ; à l'armée, depuis la construction du port de Cherbourg face à l'ennemi anglais, de la fin du règne de Louis XVI à celui de Napoléon III, en passant par le camp de Boulogne de Napoléon Ier. Depuis les années 60 et le retour de De Gaulle au pouvoir, il est nucléaire :

- Le Royaume-Uni avait déjà immergé des fûts de déchets radioactifs dans la fosse des Casquets, au nord-ouest de la presqu'île de La Hague, dans les années 50.

- L'arsenal de Cherbourg construit des sous-marins à propulsion nucléaire et stocke les combustibles irradiés de leurs réacteurs à eau pressurisée, avant leur transport à Cadarache.

- La construction de la première usine dite de retraitement - et en réalité d'extraction de plutonium - a commencé au début des années 60.

- En 1967, le CEA obtient l'autorisation de stocker, à cru, sur des terres marécageuses, des déchets nucléaires dits de faible et moyenne activité.

- L'usine de retraitement-extraction de plutonium appartient à la COGEMA, de statut privé depuis 1976, actuellement intégrée dans le cartel AREVA encore sous contrôle de ...l'État.`

- En 1986-1987, deux réacteurs de 1300 mégawatts (au lieu de quatre prévus initialement) commencent à fonctionner, malgré une longue résistance locale.

- En 1991, après des études menées sur Barfleur (pointe Est du Cotentin), la mobilisation bloque un projet de stockage profond de déchets nucléaires dits de haute activité vitrifiés. La « culture nucléaire » de la presqu'île n'a pas alors opéré.

Pourquoi un EPR maintenant, et ici ?

Depuis la forte manifestation du Carnet (fin des années 1990), EDF a estimé que l'implantation d'un réacteur sur un site nouveau serait de plus en plus difficile. Framatome faisait déjà pression pour installer son EPR, depuis la canicule, plutôt en bord de mer. Restaient donc Gravelines (Nord), Penly (Seine-Maritime) et Flamanville (Manche).

Le choix (non retenu) de Penly était un choix technique :

Le couloir de lignes THT y est déjà en place, pas à Flamanville où il faudra en construire un nouveau vers Laval-sud (200 km) pour les pays de Loire. Le coût supérieur de Flamanville et la difficulté d'implanter de nouveaux pylônes dans le Sud Manche où la Confédération paysanne est majoritaire rendaient EDF réticente.

Le choix de Flamanville était un choix politique.

Le Conseil général de la Manche et le Conseil Régional de Basse-Normandie (à majorité de gauche) se sont prononcés pour l'EPR à Flamanville.

Fin octobre, les choses se précipitent : Anne Lauvergeon est rentrée bredouille de son voyage en Chine, plus convaincue que jamais qu'il fallait construire un EPR en France pour le vendre plus facilement à l'étranger. Sarkozy a voulu régler l'affaire de l'EPR avant de passer de son Ministère à la tête de l'UMP. Le sénateur, Président du Conseil général de la Manche, M. Legrand, a proposé au nouveau PDG d'EDF de prendre en charge le surcoût des couloirs de lignes de Flamanville (environ 100 millions d'euros). Il promet d'exonérer EDF de taxe professionnelle, en totalité pendant un an et partiellement, de façon dégressive, pendant cinq ans. C'est ainsi qu'EDF a cédé !

Comment la presqu'île du Cotentin en est-elle arrivée là ?

Majoritaires en Cotentin dans les années 1970, les opposants au nucléaire sont devenus minoritaires et sont même aujourd'hui les boucs émissaires de la crise qui y sévit. Le chômage est ressenti comme la première menace en Cotentin.

Depuis le début des années 1980, la désindustrialisation y sévit, hors nucléaire (métallurgie, textile...)

Elle sévit même dans le nucléaire :

- Depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'Empire dit soviétique, on construit moins de sous-marins : 2500 emplois à l'Arsenal au lieu de 5000,

- Le Centre de Stockage de la Manche, saturé, est entré en phase de surveillance,

- La COGEMA utilise, pour le « retraitement des matières nucléaires », encore environ 3 000 agents, mais avec une forte baisse d'activité : arrêt du retraitement pour la Belgique depuis 2000, arrêt prévu du retraitement en Allemagne en 2005...

Depuis la fin des grands chantiers de La Hague (fin des années 80-début des années 90), le taux de chômage du Nord-Cotentin est supérieur à la moyenne européenne.

Les syndicats locaux sont, par la force des choses, dirigés par des agents du nucléaire : leurs représentants sont parfois même plus pro-nucléaires que les directions des entreprises. Les sympathisants antinucléaires se font discrets, pour ne pas être repérés et nuire à leur famille.

Quant aux alternatives dans le nucléaire lui-même (immobilisation du plutonium existant si on arrêtait le retraitement, pour rendre ce dernier inutilisable à des fins militaires ou terroristes), pas question d'en discuter. Quant aux alternatives énergétiques et industrielles qu'elles induisent, éoliennes par exemple, plus on approche de La Hague, plus l'opposition est vive...

La presqu'île devient une île, hors de l'Europe et hors de la démocratie.

Quant aux élus de droite et de gauche, à l'exception des Verts et proches, ils sont comme des éphémères éblouis par la lumière : les rassemblent les taxes professionnelles sur le foncier bâti et non bâti - au total, bon an mal an, entre 1 milliard de francs et 1,2 milliards d'euros. La soupe est si bonne qu'on ne peut qu'en reprendre une louche et qu'on n'imagine pas en être privé ! Et le sponsoring (pardon, le mécénat) marche à plein pot, du sport aux associations en passant par la réfection de tableaux religieux ...

Que faire alors ?

Dès le début de l'année 2004 s'est constitué un « collectif régional, l'EPR, Non merci ! ni ailleurs, ni ici ! », qui regroupe aujourd'hui une vingtaine d'associations, syndicats, partis et des individus. Nous avons deux à trois ans devant nous, le temps du débat public, de l'enquête publique qu'EDF voudrait tenir conjointement. Sa stratégie est d'aller le plus vite possible pour rendre la décision irréversible. La nôtre est de faire durer.

En 2007 se profilent les élections législatives et présidentielle. Même si, en tant que Collectif régional ou en tant que Réseau national, nous n'avons pas à nous prononcer pour tel ou tel parti, nous devrons être présents dans la campagne pour obtenir, en cas d'alternance, un engagement ferme pour l'abandon du projet EPR, ici, comme ailleurs, comme pour l'arrêt du surgénérateur Superphénix en 1997.

Quant au "débat public", il n'y a pas de consensus entre les associations membres du collectif sur la stratégie à tenir. Les unes veulent y participer, les autres envisagent de le boycotter. Cependant, les unes et les autres se retrouvent sur l'idée d'animer un "vrai" débat public en parallèle.

Sont d'ores et déjà prévus (entre autres) :

- une pétition régionalisée (pour combattre l'idée de consensus des élus),

- une reprise des réunions, canton par canton, avec si possible formation de comités cantonaux,

- un état géologique indépendant du site ; une première analyse des rejets actuels de tritium, déjà aux limites des autorisations (99,80 %) pour l'existant,

- un colloque au printemps 2005, à St Lô, sur les effets des couloirs de lignes THT, avec des scientifiques et des éleveurs victimes, sous la responsabilité de la Confédération paysanne,

- **à l'occasion du 20e anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl,**

une manifestation internationale aura lieu en Cotentin le samedi 15 avril 2006 à 15 h et sera suivi par divers forums, le samedi soir et le dimanche 16 avril 2006.

Contrairement aux affirmations des élus, il n'y a pas consensus populaire dans la région, encore moins en France et en Europe pour la relance du nucléaire, inutile, coûteux, dangereux.

En bref

Etude alternative à l'EPR

Une étude ayant pour thème "Avec les trois milliards d'euros de l'EPR, que pourrait-on faire pour économiser l'énergie et pour développer les renouvelables en Basse-Normandie ?" sera menée en 2005 par un cabinet d'experts et rendue publique en 2006.

Après avoir dit oui à l'EPR, le conseil régional de Basse-Normandie se prononce contre l'enfouissement des déchets nucléaires !

Le conseil régional de Basse-Normandie, présidé par Philippe Duron (PS), a adopté le 29 octobre 2004 une motion déclarant « moralement et écologiquement inacceptable » l'enfouissement en grande profondeur de déchets radioactifs comme cela pourrait être le cas à Athis-de-l'Orne (Orne). Le territoire de cette commune figure sur la liste des sites possibles pour le stockage de déchets nucléaires en raison de ses caractéristiques géologiques granitiques.

Cette prise de position intervient quelques jours après la décision du gouvernement et d'EDF d'implanter le réacteur de démonstration EPR à Flamanville...

Didier ANGER

Président du CRILAN, Administrateur du "Réseau Sortir du nucléaire",

Coordinateur du Collectif "L'EPR , Non merci ! Ni ailleurs, Ni ici".

10, route d'Étang-Val

50340 LES PIEUX

didier.anger@crilan.org